

Région

## Lille : Jean-Pierre Kucheida en garde à vue ce mardi à la PJ financière, le PS y voit «une bonne chose»

PUBLIÉ LE 07/01/2014

Par ERIC DUSSART

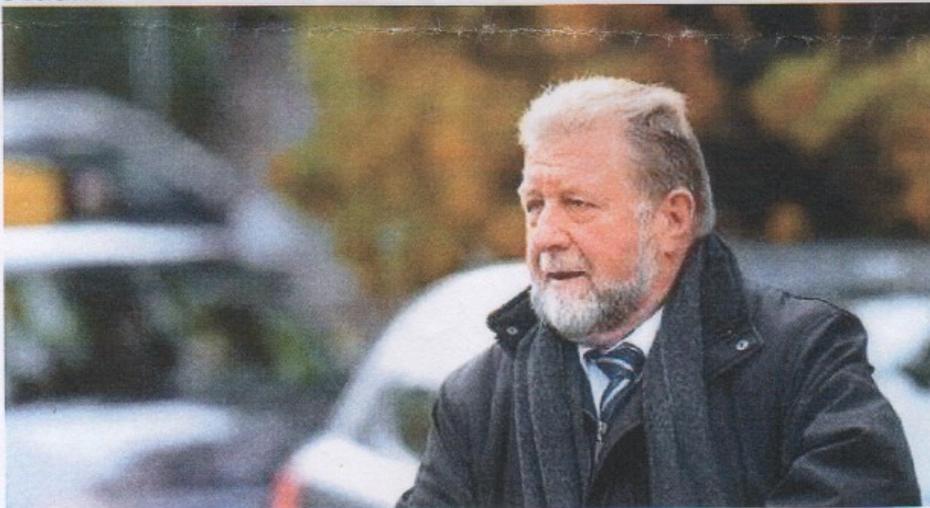
Réactions (10)

[Tweet](#)

[Share on rss](#)

Le journal du jour à partir de 0,79 €

Jean-Pierre Kucheida a été placé en garde à vue ce mardi matin à neuf heures dans les locaux de la brigade financière, une annexe de la PJ de Lille, à Marcq-en-Barœul. Il y répond aux questions des enquêteurs saisis d'une commission rogatoire de la juge lilloise Fabienne Atzori. Trois autres personnes sont également entendues dans les mêmes locaux.



•   = Δ ±

Mme Atzori instruit une information judiciaire ouverte par le procureur de la République de Lille pour corruption (active et passive) et abus de biens sociaux (et recel) le 28 juin dernier. La justice lilloise avait été saisie des révélations faites par Gérard Dalongeville depuis sa cellule de la prison

de Longuenesse en décembre 2010. L'ancien maire d'Hénin-Beaumont avait écrit à la juge Véronique Pair, qui enquêtait alors sur les faits qui ont valu une condamnation à Gérard Dalongeville l'été dernier.

Estimant que les révélations carcérales de ce dernier n'intéressaient pas son instruction, elle a fait suivre les courriers au procureur de la République de Lille, compétent en matière financière, qui a d'abord ouvert une enquête préliminaire. Et c'est au terme de celle-ci que le procureur Fèvre a estimé en juin dernier qu'il existe suffisamment d'éléments pour saisir un juge d'instruction.

Les policiers enquêtent donc aujourd'hui sur la **provenance de l'argent liquide retrouvé dans le coffre fort du bureau de Gérard Dalongeville**, dont celui-ci écrivait : « *C'est l'argent du parti, bien sûr.* » Ce que les responsables fédéraux du PS démentent catégoriquement. De même, ils démentent avoir monté un système de surfacturation orchestrés autour de la Soginorpa et Adevia (toutes deux présidées un temps par Jean-Pierre Kucheida) vers de grosses entreprises de la région. Dans ses courriers, **M. Dalongeville détaillait un schéma au cœur duquel Jean-Pierre Kucheida occupait une place centrale**. Ce que l'ex-député et maire de Liévin dément également.

**Plusieurs responsables socialistes du Pas-de-Calais (Catherine Génisson, Serge Janquin, Daniel Percheron) ont déjà été entendus à ce sujet.** Les affirmations de Gérard Dalongeville avaient provoqué une enquête interne au sein du PS, menée par l'ex-ministre Alain Richard, qui avait débouché sur la mise sous tutelle de la « fédé ». Un courrier d'Arnaud Montebourg à Martine Aubry, alors Première secrétaire, avait également considérablement tendu les rapports jusqu'à la rue de Solférino, qui était également empêtrée dans les méandres de l'affaire Guérini à Marseille.

Par ailleurs, **deux autres informations judiciaires ont été ouvertes le 4 février 2013** par le procureur lillois. La première porte sur la **gestion de la Soginorpa** (bailleur social qui gère le parc immobilier des anciennes houillères) et d'**Adévia** (organisme d'aménagement du bassin Hénin-Carvin-Lens). C'est à la suite de rapports de la chambre régionale des comptes qu'a été ouverte cette information judiciaire des chefs de favoritisme et abus de biens sociaux, notamment. La seconde concerne Pas-de-Calais habitat ; elle est également ouverte pour favoritisme.

#### **«Une bonne chose que la justice avance»**

Le PS a commenté favorablement l'annonce du placement en garde à vue de Jean-Pierre Kucheida, en estimant que c'était « *une bonne chose que la justice avance dans ses différentes enquêtes* ».

*«C'est une bonne chose que la justice avance dans ses différentes enquêtes (...) C'est une bonne chose que le dossier avance», a réagi Alain Fontanel, le secrétaire national du PS aux Fédérations.*

*«Le PS, a-t-il ajouté, avait pris ses responsabilités très tôt en excluant Jean-Pierre Kucheida et en transmettant à la justice tous les documents qui pouvaient lui être utiles dans son instruction».*

*«Maintenant, il appartient au juge d'instruction et à la justice en général de se prononcer sur la réalité des faits, présumés à ce stade. C'est une bonne chose que le dossier avance», a conclu Alain Fontanel.*